



Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC AUBAGNE CENTRE D AFFAIRES ALTA ROCCA BAT A 1120 ROUTE DE GEMENOS 13400 AUBAGNE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Président, Monsieur Lucien BELLACHEN, représentant de la société 3LS CONSULT S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe LE MOULIN DE REDON 139 CHEMIN DE LA RIGAUDE 13390 AURIOL, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

M Lucien BELLACHEN
Nombre d'actions : 1 000
Somme versée : 1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 10 juin 2025

Le déposant

("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé
[Signature]

JST141

CIC Lyonnaise de Banque
Marine HUOTRY
Chargé d'Affaires Professionnels
Agence d'Aubagne
Tél. 04 96 18 90 93 (appel local non surtaxé)
Fax 04 42 84 97 60